L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 19 SEPTEMBRE 1873. 47me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN, 19 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Hoffman, Marks & Co, au No 35 rue de Chartres — Marchandises sèches étrangères et américaines: lingerie et "notions."

Par Eugène Tourné, coin Royale et Orléans — Continuation de la vente de la confiserie de feu Hyppolite Percival: vins liqueurs, cognac, etc.

ATTENTION!

A 11 heures A. M., continuation de la vente, pour compte de la succession Hypolite Percival, coin Royale et Orléans, par Eug. Tourné.

SPECTACLES.

Vendredi, 19 Septembre 1873.

ACADÉMIE — La Grande Combinaison — LU'LU.

Honteuses et Inutiles Manœuvres.

Le gouvernement radical nous avaient habitués à beaucoup de scandales, mais le plus grand de tous est l'affidavit de l'enregistreur en chef d'Etat sur les élections de la Louisiane en novembre dernier. Cette pièce dépasse toutes les audaces et toutes les corruptions connues jusqu'ici en matière politique. Comment! voilà un homme qui a laissé faire toute l'enquête du Sénat sur nos élections du 4 novembre 1872, qui a laissé parler toute espèce de témoins, produire toute espèce de preuves, accumuler toute espèce de soupçons, d'obscurités et de ténèbres, sans dire un seul mot quand il aurait pu éclairer si bien la conscience des membres du comité, et c'est aujourd'hui seulement qu'il se décide à révéler tant de fraudes combinées et commises par lui, tant d'actes odieux auxquels il a prêté la main, et tant de hontes assumées par lui ou par les hommes qui lui ont servi de coadjuteurs dans cet escamotage colossal!

Et pourquoi messieurs tels et tels sont-ils plus francs ou plus dénonciateurs aujourd'hui qu'ils ne l'étaient à l'époque où la question des élections était soumise à l'appréciation du Sénat des Etats-Unis? parce qu'apparemment l'intérêt de ces messieurs n'est plus le même. Ils étaient à une époque, disent-ils, en pleine sympathie avec le parti fusioniste; ils l'aimaient comme leur œuvre, comme leur enfant; ils portaient dans leur cœur le parti démocrate, auquel ils avaient précédemment causé tant de tort et contre lequel ils avaient exécuté tant de fraudes; ils étaient dévoués à ce parti et à toutes les grandes combinaisons du gouverneur Warmoth pour faire passer le gouvernement de l'Etat des mains des étrangers aux mains des hommes qui appartenaient à l'Etat, aux mains des Louisianais véritables, et naturellement ils mirent tout en jeu pour leur assurer la victoire. Ils s'y étaient engagés et les élections devaient être brassées dans ce but. Ils tinrent leur parole, et le but fut atteint.

Nous reconnaissons que si le Sénat des Etats-Unis ne donna pas gain de cause au parti de la fusion, ce ne fut pas la faute de MM. Blanchard, Todd, Hunsacker et autres serviteurs et agents du gouverneur Warmoth.

A juger l'enregistreur en chef, par ses propres déclarations, nous devons le considérer comme un homme fort habile et sachant parfaitement conduire une opération électorale dans tous ses degrés, depuis le premier jusqu'au dernier. Il a su d'abord à merveille enregistrer les uns et éviter l'enregistrement des autres; il a su se procurer les certificats des électeurs disparus de ce monde et au moyen de ces certificats il a su faire voter les morts; il a su choisir admirablement son monde et faire bourrer ou dépouiller les boites là où il y avait certitude d'une majorité radicale écrasante: il a su avoir aussi de fausses boites pour les substituer aux bonnes en cas de nécessité; il a su retrancher là où il y avait trop et ajouter là où il n'y avait pas assez: il a su aussi annuler quand cette simple opération était suffisante: il a su enfin faire tout ce qu'il fallait pour fabriquer et assurer un succès fusioniste.

Ce sont là les hauts faits de l'officier préposé en chef à l'enregistrement des votants dans tout l'Etat et c'est lui enregistreur, qui les révèle, qui les détaille, qui les affirme, qui les déclare sous serment et qui les signe.

Comme nous le disons plus haut, il fallait être bien en sympathie avec le parti fusioniste, il fallait lui être bien servilement dévoué aussi, pour exécuter tant de tours atroces et abjurer en sa faveur tout sentiment de délicatesse, d'honneur et de respect humain. Il fallait surtout avoir bien la certitude du triomphe de ce parti pour lui vendre tout ce qui moralement constitue la dignité de l'homme, en un mot pour lui vendre son âme, car il est évident que cet officier d'enregistrement ne se considérait plus comme s'appartenant à lui-même; il était à Warmoth entièrement et absolument et n'agissait plus que comme un instrument monté pour produire tel résultat voulu, fixé et ordonné souverainement d'avance.

D'où vient aujourd'hui que cet instrument si bien dressé, si bien huilé, si bien exercé pour atteindre au but, se dévide subitement et, se mettant en rotation contre lui-même, dégringole de sa hauteur spirale pour exécuter un mouvement dans un sens entièrement opposé? C'est là en effet l'évolution exacte que viennent d'opérer les hommes auxquels Warmoth avait confié la conduite pratique de l'élection et le soin de faire aboutir sa politique; et ces hommes ont réussi autant que cela dépendait d'eux; mais le succès final n'a répondu ni à leurs efforts ni à leur attente et ils font volte-face en se tournant vers ceux qui peuvent leur offrir une compensation à la condition d'être servis comme l'avait été la combinaison fusioniste.

Maintenant de quel poids peuvent être auprès du nouveau Congrès les manœuvres de ces hommes? Le 43me Congrès s'honorerait-il en attachant la moindre importance à ce qu'ils affirment aujourd'hui en opposition directe à ce qu'ils avaient affirmé précédemment? Méritent-ils confiance? Il y a en cette affaire des preuves si éclatantes de corruption ou de calcul intéressé, qu'il n'est permis à nulle conscience, pas même à la conscience la plus vulgaire, d'invoquer ces révélations comme un argument contre les résultats légaux, officiellement et irrévocablement établis devant le comité d'enquête du Sénat. Voilà le point capital, et rien ne pourrait y changer si ce n'est une autre pièce officielle, ou plus officielle encore, enlevant à la première toute sa puissance de légalité.

Or, c'est ce qui manque. M. Blanchard et ses coadjuteurs n'ont jamais composé un bureau de retours. Ils ont été des ouvriers dans l'élection, agissant d'une manière subalterne, enrégistrant, inscrivant recevant des votes ou les rejetant et mentionnant des résultats partiels. Le bureau de retours seul donne un résultat général et ce résultat, constaté suivant les formes de la loi, fait loi lui-même d'une manière absolue. Le Congrès est obligé de l'admettre sans aucune objection, à moins de fausseté non pas dans la confection mais dans la présentation des pièces.

S'il en était autrement, il n'y aurait plus d'élection possible aux Etats-Unis. Une simple cabale dans les Etats pourrait changer la majorité d'un congrès et aussi le président élu de l'Union. Toute la représentation du pays dépendrait de la foi de quelques hommes corrompus et le pouvoir exécutif n'en serait ni plus indépendant, ni plus fort, ni plus assuré dans son existence.

A notre avis, le Congrès ne peut faire qu'une chose, c'est de traiter avec mépris des révélations de cette nature, car on ne saurait les supposer vraies qu'en s'associant moralement à l'impudeur de ceux qui les ont faites. Si ce que les hommes signaient sous Warmoth était faux, comment croire que ce qu'ils signent sous Kellogg n'est pas faux également? Ont-ils jamais écrit un mot de vérité? Et quand? Qui peut le savoir? Ensuite ou novembre 1872 à un parti, ils s'engagent dix mois après à un autre, sans se laisser intimider par aucune menace d'accusation publique, sans se laisser influencer par aucune raison d'honneur privé. Les hommes qui bravent ainsi l'opinion, et qui font si bon marché de la morale, n'ont droit à aucune confiance et ne méritent aucun respect. Nous pensons réellement qu'ils ont fourni à M. Kellogg des armes pitoyables et qui, entre ses mains, pourront lui causer beaucoup de mal, le Congrès se trouvant décemment forcé de n'en faire aucun cas.

Au contraire, le Congrès y verra peut-être une occasion de montrer son impartialité en ordonnant une élection nouvelle en Louisiane, et il saisira cette occasion avec d'autant moins de répugnance que le résultat d'une seconde épreuve, quel qu'il fût, n'aurait pas la moindre influence sur la politique ou l'avenir du parti.

De notre côté, nous devons nous montrer indifférents à de si honteuses manœuvres. Nous devons continuer l'agitation suspendue naturellement depuis la clôture de la session législative. Toutes les paroisses, sans aucune exception, sont admirablement disposées à envoyer des délégués à la Convention dont l'idée a été suggérée par le dernier manifeste de McEnery. Le temps de s'occuper de cette affaire est venu; mais c'est au comité des 70 à lancer la convocation de cette assemblée générale. On s'y attend; on y est préparé et le seul étonnement qu'on éprouve est que cette convocation n'ait pas encore eu lieu. Pourquoi tarder?

Le *Courrier des Etats-Unis* croit devoir nous rappeler, nous ne savons pourquoi, et, en tout cas l'occasion nous parait mal choisie, qu'il y a en France un monument consacré aux grands hommes.

Nous ne l'avions pas oublié.

A notre tour, nous rappellerons au *Courrier* que dans ce monument on avait transporté les restes de Marat, de cet homme irascible qui voulait faire pendre 400 membres de la Convention nationale et faire tomber 400,000 têtes de Français, réputés royalistes.

C'était là tout leur crime.

Il n'en fallait pas tant pour exciter les passions violentes du digne ami du capucin Chabot.

400,000 têtes!

A défaut de toute autre grandeur on ne pouvait au moins contester à Marat la grandeur de la tuerie.

La Convention aussi était grande à sa manière.

Reconnaissant, peut-être, du vœu qu'avait souvent exprimé leur défunt collègue de les délivrer du voisinage des modérés, les montagnards votèrent une pension viagère à sa concubine.

Quelle fut la suite de ces nobles saturnales?

Deux ans après, par ordre du Directoire, les restes de Marat furent enlevés du Panthéon.

Le grand homme de 93 n'était plus un grand homme en 95. Les Républicains plus modérés de cette époque ne voulaient plus de ce Dieu des Sans-culottes.

Il ne s'agit donc pas d'un monument.

Il ne s'agit donc pas du Panthéon.

La question est une question de mérite personnel.

Or, le *Courrier* ne la résout pas, et n'essaye pas même de la résoudre.

UN BATEAU-TORPILLE.—Nous apprenons que dans le courant de novembre on fera sur le lac Pontchartrain l'essai d'un bateau-torpille qui se dirige sous l'eau, jusqu'à une distance de 20 milles, vers le point qu'on veut atteindre, sans autre moteur qu'une machine avec des cordages, cette machine servant en même temps de conducteur. L'invention de ce bateau extraordinaire est due à M. Angel Castro qui en a déjà fait l'essai, avec grand succès, mais sur une petite échelle, dans les eaux de la Havane.

Le bateau qui est déjà connu sous le nom d'Electric Submarine Self-Propelling Boat," peut servir admirablement pour détruire des flottes entières et aussi pour enlever des obstructions à l'entrée des ports et dans les eaux profondes. En conséquence, il sera d'une utilité précieuse pour la navigation en temps de paix tout aussi bien qu'en temps de guerre. Le capitaine Rowell, ingénieur des Etats-Unis, a examiné ce système de bateau-torpille et a émis une opinion des plus favorables et en même temps des plus flatteuses pour M. Castro.

Nous sommes priés d'insérer ce qui suit, emprunté au *Courrier* de St-Hyacinthe, Canada:

La retraite ecclésiastique de notre diocèse, donnée au séminaire de cette ville, et prêchée par un Père Dominicain, a fourni au Clergé l'occasion de saluer avec vénération et sympathie l'arrivée du Père Bourgeois au milieu de nous. A son entrée dans notre pays et en particulier dans notre diocèse où il doit résider, le fils de Saint Dominique a remporté un grand succès comme prédicateur. Nous sommes heureux de le constater, quoiqu'en puisse dire la modestie du Religieux. En ceci, nous voulons rendre en sa personne un hommage à l'Ordre si renommé auquel il a l'honneur d'appartenir. On sentira avec quel bonheur tout le clergé de St-Hyacinthe lui a souhaité la plus cordiale bienvenue dans l'adresse lue par notre digne Vicaire Général, messire Moreau. Nous regrettons de n'avoir pu recueillir qu'en partie des paroles aussi délicates et aussi fraternelles, dictées par la bienveillance et un esprit tout sacerdotal.

Très Révérend Père,

Permettez qu'à la fin de notre première retraite Dominicaine, nous nous empressions de nous féliciter nous mêmes, de vous remercier et de vous présenter nos souhaits de la plus affectueuse bienvenue. Nous nous sommes aperçus pendant cette semaine que l'auréole de l'éloquence attachée à l'Ordre de St-Dominique par l'Orateur de Notre-Dame de Paris, n'a pas perdu de son éclat dans ceux qui sont les dignes continuateurs de son œuvre. Votre parole riche, variée, et pleine de vie, nous a rappelé ces beaux souvenirs d'autrefois et nous autorise à croire qu'ils seront une tradition permanente chez les successeurs du Père Lacordaire.

L'arrivée des Frères-Prêcheurs à St-Hyacinthe évoque une bien douce réminiscence: car nous voyons se réaliser une des plus chères espérances du premier Evêque de ce diocèse. Aussi nous sentons le besoin de féliciter et remercier Monseigneur notre Evêque actuel d'avoir ajouté à nos forces, cette force si solide et si sûre d'un Ordre Religieux qui a pour fondateur St-Dominique, et dont la gloire brille d'un si vif éclat par les noms de St-Thomas, de Lacordaire et de Burke.

Révérend Père, soyez le bienvenu dans le diocèse de St-Hyacinthe. Nous pouvons sans présomption vous assurer que cette main fraternelle que nous vous tendons si cordialement, vous est aussi présentée par le clergé du Canada. Désormais, la main dans la main, unis de cœur, d'idées, et dans un même dévouement, nous marcherons, nous travaillerons, et, si Dieu le veut, nous sourirons ensemble. Votre gloire sera notre gloire, vos travaux notre encouragement, vos succès notre force, comme vos vertus seront enfin la couronne de notre Evêque.

Une généreuse offrande fut aussi présentée au Révérend Père Bourgeois dont la parole émue traduisit les sentiments inspirés par la piété et la reconnaissance.

Monsieur le Vicaire-Général,
Messieurs,

On m'avait dit beaucoup de bien du Canada; aussi je croyais, en arrivant, y trouver un accueil tout de bienveillance. Je n'ai pas été trompé, et ici, je goûte le bonheur de rencontrer des cœurs et des voix remplis de sentiments de fraternité que seule la charité sait inspirer. Appuyé sur cette charité, oui, je veux être votre père, votre aide au milieu de vos labeurs. Je suis rassuré sur l'avenir par vos souhaits de bienvenue. Oui, nous vivrons, mes frères et moi, car le présent nous offre les augures les plus favorables. Nous vivrons avec vous, appuyés sur vous, et, greffés sur une racine aussi vigoureuse, nous fournirons notre carrière pour la gloire de Dieu.

Vous avez bien voulu rappeler des souvenirs glorieux pour notre Ordre, vous m'avez même comparé à l'illustre Lacordaire, au populaire et savant père Burke. Nous n'avons pas, humbles colons en ce pays, la prétention de nous égaler à ces noms fameux. Toute notre ambition est, avec des talents divers, de travailler au règne de Dieu dans les âmes: Grâces au Ciel! les promesses que votre bienveillance nous offre, se réaliseront et l'avenir sera une heureuse continuation des temps actuels où nous voyons fleurir en ce pays, la piété, la gloire de la religion et le respect de tout ce qui est inspiré par le Christianisme.

Monseigneur l'Archevêque de ce diocèse présidait aux exercices de la retraite à laquelle s'étaient rendus une centaine de messieurs.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Les feuilles radicales reproduisent, avec bonheur, deux lettres adressées, l'une à M. Thiers, l'autre au duc de Magenta, par dix-sept membres du conseil général du Nord.

Voici d'abord la lettre adressée à M. Thiers:

"Monsieur Thiers,

"Au moment où s'achève la libération du territoire, nous considérons comme un devoir patriotique de venir vous exprimer nos sentiments de profonde gratitude.

"Si, au sortir de ses désastres, la France a immédiatement repris et inspire confiance, si elle a vu partout les capitaux s'offrir à elle, si elle a pu anticiper sur les termes de sa rançon, et cela sans perturbation monétaire et sans crise, elle le doit sans doute à sa vitalité et à ses efforts, mais elle le doit certainement aussi à vos habiles négociations, à vos labeurs, à la juste estime qui accueillait au dedans et au dehors votre politique d'apaisement.

"Il y a là pour vous un titre de gloire si éclatant que vos adversaires eux-mêmes devraient tenir à honneur de ne pas le méconnaître.

"En tous cas, le pays n'a pas oublié vos éminents services. Vous aviez toutes nos sympathies comme premier magistrat de la nation, elles n'ont fait que s'accroître le jour où vous êtes tombé en combattant pour la cause républicaine.

"Agréez, monsieur Thiers, l'expression de nos sentiments reconnaissants et dévoués."

(Suivent les dix-sept signatures.)

Voici la lettre adressée à M. le maréchal de Mac-Mahon, président de la République:

A Monsieur le Président de la République.

Monsieur le président,

"Lors de votre avénement au pouvoir, vous avez donné votre parole qu'aucune atteinte ne serait portée aux institutions existantes.

"Confiante dans cette déclaration loyale et solennelle de l'illustre combattant de Magenta et de Reichshoffen, la nation s'est rassurée, elle est demeurée calme.

"Aujourd'hui les partis monarchiques s'agitent et agitent le pays dans le but avoué de restaurer l'ancien régime.

"La France, qui veut résolûment la République conservatrice, s'inquiéterait de ces menées, si elle n'avait pour garant votre parole d'honnête homme; mais elle compte que vous saurez faire respecter la souveraineté nationale et que vous ne laisserez pas disposer des destinées du pays sans son aveu et contre son gré.

"Agréez, etc."

(Suivent les mêmes signatures.)

Le *Pays* fait suivre ces deux lettres des réflexions ci-après:

Comparez ces deux lettres. Toutes deux sont inconvenantes; mais rapprochées, comparées et se complétant, comme elles se complètent, l'une par l'autre, elles ont une signification évidente; l'erreur n'est pas possible. Elles disent à M. Thiers: "Vous êtes tombé malgré nous, mais vous restez notre chef." Elles disent au maréchal MacMahon: "Vous êtes au pouvoir malgré nous; n'étant pas assez forts pour vous renverser aujourd'hui, nous exprimons, sous une forme cauteleuse, la méfiance que vous nous inspirez. Cette méfiance, nous la répandrons; nous essaierons de la faire partager au pays tout entier. Vous êtes le défenseur de l'ordre et de la sécurité générale.

Nous vous ferons passer, si nous pouvons, comme l'homme d'un parti; nous allons insinuer que votre pouvoir est incompatible avec le maintien de la République."

Au certain point de vue, les radicaux du Nord disent la vérité. La sécurité, la confiance, la prospérité de la France sont incompatibles avec le maintien de la République.

Ces lettres, nous en prenons acte. Elles démontrent une fois de plus le mépris des républicains pour les pouvoirs constitués. Elles prouvent que les républicains reconnaissent une seule autorité, la leur, et qu'au-dessus de la volonté nationale, au-dessus de la loi, au-dessus de l'Assemblée qui représente le pays, ils placent leur caprice et l'intérêt de leur parti.

—A propos de défenseurs attitrés de M. Thiers, voici une nouvelle donnée par le *Figaro*, qui se demande si c'est un scandale ou non:

On assure que Merton, propriétaire du *Soir*, ayant déclaré à ses rédacteurs que, à partir du 1er octobre, la ligne du journal devait subir de profondes modifications, M. Pessard et ses collaborateurs ont immédiatement signifié leur retraite, à dater d'aujourd'hui.

Si nous sommes bien informés, le *Soir*, qui a soutenu à outrance la politique de M. Thiers, devient un journal monarchiste.

Le *Times* publie la dépêche suivante:

Paris, 29 août.

On affirme aujourd'hui que le parti conservateur monarchique se propose de choisir dans son sein un comité chargé d'examiner les lois constitutionnelles présentées par le gouvernement, afin d'y apporter les modifications propres à ramener lesdits projets au diapason de l'opinion du parti conservateur.

Les résultats de l'examen de ce comité devront être communiqués aux membres de la majorité au retour de la Chambre, de façon à ce qu'ils soient en mesure de les discuter dans leurs réunions particulières avant que le débat public ne s'engage dans l'Assemblée.

—Nous avons parlé récemment des trouvailles de M. Henri Schliemann dans la Troade. A supposer que les objets découverts par lui n'aient pas l'origine qu'il leur suppose, ils offrent très certainement un haut intérêt comme antiquité. Au surplus, M. Schliemann est vraiment un type curieux. Un livre de voyages publié par lui; *Ithaque et Péloponèse*, et qui contient les résultats de ses recherches antérieures est précédé d'une préface romanesque et amusante.

M. Schliemann avait, tout jeune, eu la passion du grec et fait le rêve d'un voyage dans les contrées homériques; mais pour arriver à ce *desideratum*, il fallait faire fortune. Pour faire fortune, il fallait travailler; M. Schliemann devint épicier:

Dans la petite boutique où j'ai été employé pendant cinq ans et demi, mon occupation était de vendre en détail du hareng, du beurre, de l'eau-de-vie, du lait, du sel, de moudre des pommes de terre pour la distillerie, de balayer la boutique, etc.; je n'étais jamais en contact qu'avec la basse classe de la société.

Je travaillais dès cinq heures du matin jusqu'à onze heures du soir, et je n'avais pas un moment libre pour étudier. Aussi j'oubliai vite le peu que j'avais appris dans mon enfance; mais je ne perdais pas pour cela le désir d'apprendre; certes, je ne le perdais pas, et je me souviendrai toute ma vie qu'un soir entra, dans notre boutique, un garçon meunier ivre. C'était le fils d'un pasteur protestant d'un village près de Teterow: il avait presque fini ses études au collège, lorsqu'il en avait été chassé pour cause de mauvaise conduite.

Pour le punir, le père lui avait alors fait prendre le métier de meunier. Mécontent de son sort, le jeune homme s'était adonné à la boisson, qui ne lui avait cependant pas fait oublier Homère, car il nous en récita une centaine de vers en observant le rhythme. Bien que je n'en comprisse pas un mot, cette langue sonore fit néanmoins une profonde impression sur moi, et je pleurai des larmes amères sur mon malheureux sort, et trois fois je me lui fis répéter ces vers divins, moyennant trois verres d'eau-de-vie que je payai des quelques sous qui constituaient toute ma fortune. A partir de ce moment, *je n'ai jamais cessé de prier Dieu de m'accorder la grâce d'apprendre un jour le grec.*

Quel joli petit roman à l'allemande.

Après diverses aventures, M. Schliemann vint échouer à Amsterdam comme garçon de bureau:

Mes appointements ne s'élevaient qu'à 800 francs par an; je dépensais pour mes études la moitié de cette somme, de l'autre moitié je vivais, mais j'en vivais péniblement. J'habitais, pour huit francs par mois, une misérable mansarde sans poêle, dans laquelle je grelottais en hiver et je rôtissais en été; un peu de bouillie de farine de seigle composait mon déjeuner; mon dîner ne me coûtait jamais plus de quatre sous. Mais rien ne stimule plus à l'étude que la misère et la perspective certaine d'en sortir à force de travail.

Successivement, cet homme courageux apprit l'anglais, le français et le russe. Son système mnémonique était fort original:

Je crus que je ferais plus de progrès, si j'avais auprès de moi quelqu'un à qui je pourrais raconter les aventures de Télémaque (en russe), et je louai à cet effet, pour quatre francs par semaine, un pauvre juif, qui devait venir chaque soir écouter pendant deux heures mes récits russes, dont il ne comprenait pas une syllabe.

Comme les plafonds en Hollande sont en simples planches, on entend au rez-de-chaussée ce qui se dit au troisième étage. Mes récits à haute voix incommodaient donc beaucoup les autres locataires, qui se plaignirent au propriétaire; et deux fois on me força de déménager pendant mes études de la langue russe.

Tant de persévérance devait être récompensée; M. Schliemann finit par fonder à Saint-Pétersbourg une maison de commerce où il commença sa fortune. Alors enfin il put apprendre le grec.

En 1863, il se trouva assez riche pour quitter les affaires, et commença ses pérégrinations à travers les souvenirs du monde héroïque.

M. Schliemann, quoique né en Allemagne, est naturalisé Américain.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Ce théâtre populaire continue à attirer la foule, avec la troupe de combinaison Lulu. Hier soir, le programme avait été entièrement changé. Une petite comédie pleine de gaité et une amusante pantomime ont excité le rire des spectateurs, en même temps que les exploits de Lulu, de Shed Léclair et d'Alla excitaient son admiration.

On donnera encore le même spectacle ce soir.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le bateau à vapeur *Carrie A. Thorn* est arrivé de Shreveport, hier après-midi, à six heures, avec quarante passagers, presque tous de cette malheureuse ville.

Le docteur White, président du Bureau de Santé, a fait atterrir le bateau au débarcadère des bestiaux, où il restera jusqu'à ce matin.

Trois personnes sont mortes à bord pendant le voyage. Elles avaient déjà le germe de la terrible maladie, à leur départ de Shreveport, et elles venaient à la Nouvelle-Orléans dans le but de fuir leur ville empestée et se faire traiter par des médecins capables.

Voici leurs noms: H. C. Cline, J. D. Ponty et madame Lindsay.

Un malheureux jeune homme du nom de Berring, atteint de la fièvre inconnue, qui sévit à Shreveport, a été envoyé à l'hôtel Dieu.

Les autres passagers sont en bonne santé.

On nous a demandé de faire appel à la charité publique, en faveur de la malheureuse petite victime des deux époux Burgess.

La pauvre enfant n'a pas de vêtements, et son état exige les plus grands soins.

La bonne madame Kelley qui l'a recueillie et qui l'héberge, n'est pas riche, et elle ne saurait suffire seule à toutes les dépenses.

Nous connaissons trop notre population louisianaise, pour douter un seul instant de sa sympathie pour tous ceux qui souffrent.

La petite Louisa Dunning est digne de sa pitié et de sa compassion. Nous espérons donc que les nombreuses sociétés de bienfaisance de notre ville n'oublieront pas la pauvre petite fille abandonnée, et, nous faisons appel à la générosité proverbiale des familles louisianaises, sûr d'avance, que notre appel sera entendu;—car nous pouvons dire, avec un juste sentiment de fierté, que jamais un malheureux n'a tendu la main en vain à la Nouvelle-Orléans.

Il y a eu, hier, une intéressante cérémonie juive à la Synagogue de la rue des Remparts. Une foule nombreuse de croyants y assistait, et le grand rabbin, M. Jacobs, officié.

Ce temple, l'un des plus beaux de la ville, a été complètement réparé et embelli. C'est un vaste édifice qui peut contenir plus de mille personnes.

Il a été rédifié hier, et ses portes seront de nouveau ouvertes aux fidèles.

FAITS DIVERS.—Un personnage, qui a reçu, le jour de son baptême, le nom de John Short et qui a été doué par la nature d'un goût prononcé pour les chiffres, s'est avisé, hier matin, d'obtenir $85 d'un certain John McCaffrey, en lui présentant un certificat, qui ne lui appartenait pas.

Le crédule McCaffrey a versé le contenu de sa bourse dans la main de l'astucieux Short, sans même exiger que celui ci lui remît le certificat en question.

Short, satisfait de son *opération*, a voulu faire d'autres victimes; mais il n'a pas rencontré la même confiance.

L'un des *pigeons* qu'il voulait *plumer*, comme on dit en argot, a dénoncé le faiseur de dupes à un officier de police, qui l'a conduit au poste.

James Clark est un bon jeune homme, et Eliza Henniston est une bonne fille; mais il ne faut pas que le jus de la treille leur travaille dans la tête.

Avant hier soir, James, qui a la réputation d'être galant et courtois avec les dames, a invité Eliza à boire une bouteille de n'importe quoi, dans un café de seconde ou troisième classe. La naïve Eliza a accepté, et notre couple est parti, bras dessus, bras dessous, causant le plus gaiement du monde et se disant de ces choses que les amoureux seuls savent trouver et savent seuls écouter.

Quelques minutes après, nos deux jeunes gens étaient attablés, et une bouteille se dressait entre eux. Les petits verres ont été remplis et vidés une douzaine de fois, et si grande était la soif des deux amoureux, qu'ils n'ont cessé de boire, qu'en s'apercevant que la bouteille était vide.

La naïve Eliza, rouge comme un coquelicot et grise comme la barbe "poivre et sel" d'un homme de cinquante-cinq à soixante ans, a fait alors, paraît-il, une réflexion peu flatteuse pour l'amour-propre de son cavalier servant.—James, gris comme un ciel d'automne, s'est fâché et a voulu faire des remontrances.

Une querelle n'a pas tardé à s'engager.—Bref, les deux amoureux, métamorphosés soudain en deux adversaires acharnés, se sont pris à s'injurier et à se menacer.—La table, heureusement les séparait.—Retranchée derrière ce rempart momentané, Eliza, se croyant à l'abri de toute violence, ne ménageait pas ses expressions et récitait, à pleine voix, tout le catéchisme poissard.

Enfin, la patience a échappé à James, et Bacchus y aidant, il a saisi la bouteille vide, qui, allégée de son contenu n'avait plus aucune valeur, et l'a brisée sur la tête de sa ci-devant Dulcinée.

Nous donnons à deviner à nos lecteurs si celle-ci a poussé des cris de rage!

La police est intervenue, et le couple de poulards a été conduit au violon.

Que le sommeil de l'ivresse soit léger au galant James et à la tendre Eliza!

TEMPERATURE. — 18 Septembre 1873.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrades
6 A. M.	76	24
12 M.	91	32
3 P. M.	87	30
6 P. M.	81	26

Le *Morning Post* a reçu de Woolwich la dépêche suivante, qui complète les informations données précédemment sur les nouvelles pièces de la marine anglaise:

Woolwich, 28 août.

Les essais qui ont été faits aujourd'hui des pièces de marine à 35 tonnes, primitivement désignées sous le nom de l'Enfante de Woolwich" ont donné des résultats qui ont été constatés comme suit, en un tableau dressé par le capitaine Noble, sur la puissance de ces pièces avec la charge de poudre de service et le poids du projectile qui est de 700 livres, compte étant tenu de la plus résistance offerte par le bois solide auquel étaient adaptées les plaques métalliques formant la cible.

A 200 yards de distance, le projectile traverse une plaque de 15 pouces d'épaisseur; à 500 yards, 14 pouces, à 1,700 yards, 12 pouces; à 3,000 yards, 11 pouces; à 4,000 yards, 8 pouces, plus l'épaisseur du bois.

Ainsi donc, à une distance de plus de trois milles (une lieue marine de 20 lieues au degré), [illegible] perçant, peut traverser la cuirasse la plus fort monitor dont la muraille de fer pèsait, il y a quelques années à peine, pour être invulnérable avec une épaisseur de 8 à 9 pouces de métal.

On lit dans la *Semaine financière*:

Le gouvernement sera en mesure d'effectuer entre les mains de la Prusse, dès le 4 septembre prochain, le payement du solde de l'indemnité de guerre: 250 millions, plus les intérêts.

Quinze jours après, le 20 septembre au plus tard, l'évacuation sera complète, définitive.

Les versements sur l'Emprunt se continuent avec une satisfaisante régularité. Les sommes encaissées à ce jour par le Trésor se rapprochent sensiblement de 3 milliards. Ce n'est guère plus de 500 millions qui restent dus par les souscripteurs.

— C'était sous le gouvernement du 4 Septembre.

Il s'agissait d'obtenir une fourniture d'armes ou de bestiaux, je ne me souviens plus au juste. Le premier concurrent avait une femme charmante, le second était un aimable célibataire. La fourniture était une grosse affaire, il s'agissait d'une vingtaine de millions.

Un matin, le célibataire voulant à toute force l'obtenir, va faire une visite à son [illegible] d'abord. [illegible] son concurrent, qui sortait du cabinet du personnage important.

— Diable! diable! pensa-t-il.

Il entre et expose son affaire. On le reçoit froidement, et on lui fait entendre qu'il n'a guère de chances de réussir. Il revient chez [illegible] et déclare à ses amis qu'[illegible] fourniture.

Trois jours après, [illegible] obtenue.

— Comment [illegible] demande-t-on de toutes parts.

— Mes amis, répond-il, je me suis ravisé, et j'ai [illegible] X.... avait envoyé sa femme, [illegible] bien en envoyer une, moi [illegible] conté deux cents francs; mais [illegible] rétabli l'équilibre!

IF On trouvera un grand assortiment de macaronis, vermicelles, et autres pâtes et de l'extrait de café à la grande fabrique de candis de Norman & Reiss, rue du Vieille-Levée.

Faits Divers.

—Vous ne vous doutiez pas que ce fût un prêtre qui eût inventé la mitrailleuse? Cela est ainsi pourtant, et ce prêtre date du XVIIme siècle.

Voici, en effet, ce qu'on lit dans la *Gazette* (aujourd'hui *Gazette de France*), le premier journal qui ait paru en France, et qui fut fondé par Théophraste Renaudot:

Un curé d'entre Malines et Villebrouck, psalmodiant sur ses orgues avec telle attention que l'on peut penser, s'est avisé [illegible] dont il promet de faire une étrange musique!

Ces lignes sont de septembre 1633.

— Dialogue entendu par un de nos reporteurs dans le passage de l'Opéra:

Un ténor, *avec fierté*.—Moi, je suis le dieu de ma voix!

Un ami du ténor, *à part*.—Si c'est pour cela de faire ainsi chanter un pauvre vieille mère!

— La *République française* prend un certain ton au parti du mouvement royaliste:

"Nous répétons sans cesse à nos amis: Soyez patients: ce n'est qu'un mauvais moment à passer: l'avenir vous appartient."

C'est exactement le langage que, de leur côté, tiennent les royalistes.

—De très jolis Cham dans le *Charivari*:

Un bambin regarde avec attention son père, député. Entre la mère et le bambin, ce dialogue:

—Ce n'est pas en regardant ton père que tu apprendras la géographie!

—Si, maman, il représente un département.

—Deux demoiselles sont au bord de la mer en costume de bain:

—Sais-tu nager?

—[illegible]

— Une bonne grosse dame est dans les bras d'un baigneur. Tout à coup, grand effroi de sa part:

— Ah! mon Dieu! Mais vous n'êtes pas mon baigneur?

— Je viens de lui acheter sa clientèle, je suis un chroniqueur!

— On vient de juger à Londres, et de condamner à la servitude pénale quatre filous audacieux, Américains de naissance, qui avaient fabriqué de fausses lettres de change, y avaient imité les signatures notables, et qui étaient arrivés ainsi à les faire escompter par la Banque d'Angleterre.

Nous trouvons dans la *Liberté* des détails sur ce procès et sur ces quatre héros, MacDonnell, les frères Bidwell et Noyes.

MacDonnell, qui semble avoir été le génie de la bande, a essayé d'assumer toute la responsabilité. Au commencement de l'audience d'hier il a lu, avec un air froid, ses notes, à la manière d'un *solicitor*, et entame une sorte de plaidoyer en faveur de ses complices, surtout en faveur d'Austin Bidwell qui, suivant lui, après un accident de chemin de fer où il avait vu la mort de très près, s'était tenu à l'écart des opérations frauduleuses de l'association.

Le président l'arrête et lui fait observer qu'il n'est pas là pour défendre ses co-accusés.

Après le prononcé du jugement, le même Austin Bidwell se lève et demande solennellement pardon au colonel Francis, de la Banque d'Angleterre: "Ce *gentleman*, dit-il, avec gravité, est en ce moment très *prévenu* contre moi. Mais, quand son irritation sera calmée, j'espère qu'il me saura quelque gré du profond regret dont je lui offre l'expression. On a beaucoup critiqué la conduite du colonel Francis. On me permettra de dire, *avec l'expérience que j'ai des affaires*, et cette expérience est déjà longue et considérable, que tout autre *gentleman*, à sa place, eût été trompé comme lui et aurait agi comme il a fait.

LE VOL A L'AMOUR.—La police vient de mettre la main sur une adroite voleuse qui, ainsi qu'on va le voir, pratiquait sur une assez vaste échelle une catégorie de vol qu'on pourrait appeler le *vol à l'amour*.

Il y a deux jours, M. Fouquerd, commissaire de police de Grenelle, recevait la plainte d'un sieur Dutin, courtier en marchandises, auquel il avait été soustrait une somme de 10,000 fr.

M. Dutin, se promenant vers sept heures du soir sur le boulevard de Grenelle, avait rencontré une jeune femme avec laquelle il avait lié connaissance. Il l'avait menée dans un café, et, en payant la consommation, il avait imprudemment ouvert son portefeuille et montré les billets de banque qu'il contenait.

En sortant du café, la jeune femme fit signe à un cocher qui stationnait près de là, et qu'elle paraissait connaître. Elle monta avec son compagnon dans le véhicule, auquel elle donna son adresse rue Dupleix.

Arrivé à destination, Dutin descendit le premier, et, au moment où il mettait pied à terre, la voiture partit à fond de train, sans qu'on écoutât ses réclamations et ses cris.

Le courtier, abasourdi, porta instinctivement la main à la poche de côté de son paletot, et constata que son portefeuille avait disparu avec 10,000 fr.

Naturellement, le cocher ne lui avait point donné de numéro.

Une enquête fut ouverte. Elle était à peine commencée qu'une nouvelle plainte arrivait.

Sur le même boulevard de Grenelle et dans des circonstances analogues, le sieur Souman avait été poussé la nuit au domicile de la fille Marie Garet. Le matin, quand il voulut se retirer, il s'aperçut de la disparition de son portefeuille. Marie Garet lui répondit qu'il avait été probablement volé par un pick-pocket, et, comme preuve à l'appui, elle lui fit voir que la poche de son paletot avait été coupée. Peu convaincu, Souman alla trouver le commissaire de police et fit arrêter Marie Garet.

Une perquisition faite dans la chambre fut infructueuse; mais sur la menace qu'on lui fit de l'envoyer quand même au dépôt, la voleuse se décida à avouer que, pendant la nuit, elle s'était levée et s'était emparée du portefeuille; après en avoir extrait les billets de banque, elle l'avait jeté dans les lieux d'aisance. Elle avait ensuite froissé les billets et les avait placés avec de vieux morceaux de papiers dans les cendres du poêle. Elle avait aussi coupé la poche du paletot et s'était recouchée.

Les billets ont été retrouvés et rendus à M. Souman. Marie Garet a été envoyée à la préfecture.

Nos Mères.—Oui,—si on excepte les grands [illegible] les meilleures ménagères et [illegible] surtout à la propreté, n'étaient guère plus fières que quand elles avaient des piles de faïences qui brillaient comme un miroir. Cet objet de la maison qui était susceptible d'être poli était fourbi [illegible] ce qu'il fût étincelant. A leur époque, c'était un travail—agréable il est vrai, mais enfin un travail long [illegible] car elles n'avaient que la brique [illegible] etc., mais aujourd'hui leurs filles se servent du SAPOLIO, elles peuvent polir plus d'objets et les mieux polir, en une heure, que les mères ne le pouvaient en un jour. Si elles désirent épargner leurs mères qu'elles continuent à employer le Sapolio.

ENTREPOT DE TAPIS,
Au No. 17 de la rue de Chartres,
A. BROUSSEAU, Importateur,
Offre, en Gros et en Détail,
AUX PRIX DE NEW-YORK.
TAPIS [illegible] Tapis anglais et américains, TOILES CIRÉES [illegible] STORES, Couvertures de tables et de pianos, RIDEAUX, [illegible] BROCATELLES, COTELINES, [illegible]
A. BROUSSEAU.

ENTREPOT DE TAPIS
ET DE TOILES CIRÉES.
ELKIN & CO.,
168........RUE DU CANAL........
REÇOIVENT, en ce moment, de nouveaux envois de—
TAPIS anglais, Velours et Bruxelles;
TAPIS trois plis, Ingrain;
TOILES Cirées de toutes largeurs;
STORES, Corniches, &c., qu'ils offrent
Aux prix de New-York.

Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company.—Nouvelle-Orléans, [illegible] septembre 1873.—Les actionnaires de [illegible] J. H. AUGUSTIN, Secrétaire.

Changement de bureaux.
La compagnie du gaz de la Nlle-Orléans a transféré ses bureaux, [illegible] Commune [illegible] Baronne et Commune.
JAMES JACKSON, Président.
Nelle-Orléans, 14 septembre 1873.

Ex débarquement du steamship Minnesota, de Bordeaux.
100 Barriques Vin Rouge, "Camondon & Co." [illegible] Vin Blanc, [illegible] caisses Cognac, [illegible] Champagne. [illegible] caisses Fruits à l'eau-de-vie [illegible] Attendu par navire "Roma" de Marseille, [illegible] Huile d'Olive, "A. Puget" [illegible] Vin de Cotté, "Tournaire." [illegible] Macaroni et Vermicelli. [illegible]
PINI & BARBETTI, [illegible] rue Poeyfarre.

CHAUSSURES! CHAUSSURES!
OUVERTURE
DU
MAGASIN ST.-ANNE,
[illegible] Royale et Ste-Anne,
[illegible]
1,000,000 DE PAIRES
DE TOUS GENRES,
[illegible]

CIGARES DE LA HAVANE,
Tabac de la Nouvelle Récolte.
300,000 CIGARES des marques de [illegible] LA ROCHEFOUCAULD et AGUILA DE ORO, [illegible]
F. A. GONZALES,
Coin Camp et Commune, [illegible]

GRUNEWALD HALL.
CETTE nouvelle et élégante SALLE de BAL et de CONCERT, située rue Baronne, près Canal, sera ouverte le
3 NOVEMBRE PROCHAIN.
Les demandes pour la location doivent être adressées à LOUIS GRUNEWALD, 129 Rue du Canal.

SONIAT RICE MILL,
ST. CHARLES PARISH.
CE moulin bien connu des habitants riziers [illegible]
S'adresser à Mme. Vve C. SONIAT, [illegible] THOMPSON BROS. [illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

A Louer,
La jolie MAISON DE RÉSIDENCE No. [illegible], rue de l'Esplanade, entre St-Claude et Marais. S'adresser à G. W. LEE, 23 Passage de la Bourse, Au Premier.

A Louer,
POUR LE 1er OCTOBRE—La MAISON [illegible] de Quartier, No. [illegible], entre Bourbon et Dauphine. Prix $30 par mois. S'adresser rue de l'Esplanade, No 94, ou au bureau de l'Abeille.

A LOUER.
LA MAISON No [illegible] rue de Quartier, entre Bourbon et Dauphine. Possession immédiate. Prix $30 par mois. S'adresser rue de l'Esplanade, No 94, ou au bureau de l'Abeille.

A Louer.
[illegible] rue de Chartres, entre Canal et Douane, [illegible]

A Louer.
La moitié de la maison 262 rue Remparts, [illegible]

Maison à Louer.
La magnifique maison de résidence à étages, No. 115 Dumaine, [illegible]
J. TURCOTTE, 263, Canal.

A vendre pour cause de départ.
CAFÉ ET PENSION FRANÇAISE connu sous le nom de "Ville de Strasbourg", [illegible] rue St.-Philippe. [illegible]

Sources, Bains, Hôtels, Restaurants.

HOTEL DE BARNUM,
[illegible] New-York.
[illegible]

L'Ancien Méridien,
[illegible]

RESTAURANT FRANÇAIS
A LA MOBILE,
TENU PAR J. PAGTEAU,
[illegible]

Restaurant Cosmopolitain,
[illegible] RUE ROYALE [illegible]
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.
[illegible]

Cigares, Tabacs.

Cigares de la Havane et du Pays,
[illegible] HAVANE ET DU PAYS.
[illegible]
ED. L. BELL & CO.,
[illegible]

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No 86 [illegible] RUE VIEILLE-LEVÉE [illegible]
Manufacture à Vapeur de TABAC A FUMER ET A PRISER,
[illegible]
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, &c.

AVIS.—Les actionnaires de la COMPAGNIE DES BOUCHERIES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, [illegible] A. DUCHIRON, Secrétaire.

Bargains! Bargains
BARGAINS EXTRAORDINAIRES
—EN—
MARCHANDISES SÈCHES!
LIQUIDATION! LIQUIDATION!
POUR CAUSE DE
CHANGEMENT D'AFFAIRES.
—CHEZ—
J. TURCOTTE
[illegible] RUE DU CANAL [illegible]
Maison Blanche, coin Baronne.
DÉSIRANT quitter les affaires de détail pour pouvoir consacrer tout mon temps à la maison de gros dans laquelle je suis associé, je vendrai mon
IMMENSE STOCK
SANS FAIRE ATTENTION AUX PRIX
COUTANTS,
afin d'effectuer une liquidation complète aussi vite que possible.
Les personnes qui voudraient faire de véritables bargains en
MARCHANDISES SÈCHES
D'AUTOMNE ET D'HIVER,
[illegible]
No 263 de la rue du Canal,
MAISON BLANCHE, COIN BARONNE,
A CÔTÉ DE LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,
[illegible]
J. TURCOTTE,
263 rue du Canal.

Chemin de Fer Central de l'Illinois,
AGENCE GÉNÉRALE DU SUD.
LES expéditeurs de Chicago et de l'Ouest économisent les frais d'un mille de transport par drays, [illegible]
LE CHEMIN CENTRAL DE L'ILLINOIS, via Caire.
[illegible]
JAMES T. TUCKER, Agent général, Au No 29 de la rue Carondelet.

J. A. D'HÉMÉCOURT.
CONFISERIE
Avec une Usine à vapeur.
J. A. D'HÉMÉCOURT,
SUCCESSEUR DE E. TURGIS,
98 ... Rue Vieille-Levée ... 98
GRANDE
Fabrique de Candi.
CANDIS EN BATONS [illegible]
GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc.
CHOCOLATS.
Importation directe d'Articles pour Gâteaux.
GATEAUX.
Agence "DES FEUX D'ARTIFICE" du célèbre [illegible]
TORPEDOES ET STIR CRACKERS.

Bureau Consolidé des Terres des Etats-Unis,
[illegible] 1873.
AVIS.—A tous ceux que cela peut concerner: [illegible]
HARRY LOTT, [illegible]
JULIAN NEVILLE, Receveur.

ALBIN ROCHEREAU. CHARLES T. DUGAZON. Mme ADELE HEPP, [illegible] PIERRE [illegible] ERNEST [illegible]

A. ROCHEREAU & CO.,
Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,
COMMISSION MERCHANTS,
IMPORTERS OF
WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.,
8 SOUTH WILLIAM ST., New-York. 16 & 18 ST. LOUIS ST. New Orleans.

W. W. WASHBURN. CAMILLE DRY.
WASHBURN & DRY,
IMPORTATION DIRECTE DE
VINS ET LIQUEURS.
[illegible]
WASHBURN & DRY,
46 RUE ST-LOUIS, en face de l'Hôtel St-Louis.

SPORTSMEN'S DEPOT.

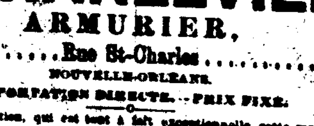

F. CHARLEVILLE,
ARMURIER,
55..........Rue St-Charles..........55
NOUVELLE-ORLÉANS.
IMPORTATION DIRECTE.—PRIX FIXE.
A cause de son organisation, qui est tout à fait exceptionnelle, cette maison peut vendre à meilleur marché qu'aucun autre établissement de son genre à la Nouvelle-Orléans. [illegible]
Quant aux fusils ancien système on à baguette, les amateurs d'armes sont surpris des conditions avantageuses auxquelles ils sont cédés.
[illegible]
Le SPORTSMEN'S DEPOT reprend et réalise [illegible]
F. CHARLEVILLE.
NOTA.—Le département des réparations est sous la direction de M. Louis Cook.

L'Union Française.
Bureaux, rue St. Louis No. 9, Nouvelle-Orléans.
LES demandes pour TRAVAILLEURS, OUVRIERS et EMPLOYÉS, sont reçues tous les jours, de 9 heures A. M. à 4 heures P. M.
Le Cours d'Anglais gratuit, a lieu régulièrement le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, à 7 heures du soir.
[illegible]

Sun Mutual Insurance Company
61 CAMP STREET.
Capital payé..........$[illegible]
Actif à sa valeur au comptant..........[illegible]
Dividendes sur Actions, DIX POUR CENT.
[illegible] TRENTE POUR CENT.
[illegible] RISQUES D'INCENDIE, MER et de RIVIÈRES [illegible]
DIRECTEURS:
John G. Gaines, G. M. Bayly,
E. J. Hart, James Byrnes,
Henry Renshaw, J. L. Harris,
Hugh Wilson, Lionel [illegible],
[illegible], W. B. Schmidt,
I. N. Marks, L. Alena,
Charles Macready, B. S. Wheelock,
W. E. Seymour, L. E. Joseph,
Richard Flower, R. T. Tertou,
J. Watt, [illegible],
B. W. Tayler, George Jonas,
J. G. Morris, Isaac L. Hess.
JAMES I. DAY, Président.
[illegible], Secrétaire.

BROOK STEAM RICE MILL.
MOULIN A RIZ, A VAPEUR,
[illegible] rue Tchoupitoulas [illegible] Fouchér.
ALLEN BROS,
Propriétaires.
C'EST le plus grand moulin de l'Etat et on garantit qu'il nettoie le riz aussi bien qu'aucune machine du monde.
[illegible]

BOUVERT,
"THE CHARM"
SITUÉ au No 8 de la rue Vieille-Levée, [illegible]
S. F. MUNROE.

Blood Fertilizing Works.
[illegible]
JOHN DOLHONDE, [illegible]

CONFISERIE
ADOLPHE LEMANNE,
[illegible]

AVIS.
LES soussignés [illegible] au No. 24 [illegible]
A. [illegible]
J. [illegible]

PRIX
DE
VIENNE
LA MACHINE A COUDRE, A NAVETTE,
—DE—
WILSON,
A REMPORTÉ LA
GRANDE MEDAILLE
ET LA
MEDAILLE D'HONNEUR
POUR LA
Meilleure Machine à Coudre,
LES MACHINES A COUDRE LES MIEUX FAITES.
La Maison a obtenu en outre trois
MEDAILLES CO-OPERATIVES
POUR
Le meilleur jeu de harnais,
La meilleure selle,
La meilleure botte,
Le meilleur soulier,
Et le meilleur échantillon de couture de drap.
Aucune autre machine à coudre n'a reçu de prix pour sa valeur [illegible]
Les machines se vendent payables tous les mois et à des conditions avantageuses.
SALLE DE VENTE:
[illegible] de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.
[illegible]

[illegible]
L A Compagnie de [illegible]

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI
DE
NORMAN & REISS
[illegible] rue Vieille-Levée, [illegible]
UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVÉE
NORMAN & REISS
Nos. 121 & 123 rue de la Vieille - Levée.
[illegible]
RUE VIEILLE-LEVÉE:
FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.
Sirops de Fruits
FRAISE, FRAMBOISE, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANAS, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CERISE, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL.
VINAIGRE.
A vendre chez NORMAN & REISS,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 18 SEPT.—CLASSE No [illegible]
[illegible]

[illegible] WILLIAM HENDERSON, Secrétaire.

AVIS IMPORTANT
—AUX—
MAITRES DE MAISON
—ET—
Aux Consommateurs de Gaz.
LE GAZ RENDU MEILLEUR MARCHÉ QUE LE KEROSENE.
PLUS D'INCENDIES CAUSÉS PAR LA GAZOLINE.
PLUS DE MORTS CAUSÉES PAR LES EXPLOSIONS DE LAMPES.
[illegible]
Par ordre des [illegible]
JAMES [illegible]